



PROTOCOLE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

1. Faire une pré-demande de CNI/Passeport en ligne, sur le site internet

<https://ants.gouv.fr/>.

↳ Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à la Maison de Services au Public (MSAP) située au bureau de Poste de la Chapelle en Vercors.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les justificatifs à fournir pour toute demande.

PIECES	CNI			PASSEPORT		
	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol
Acte de naissance - de 3 mois (si aucune pièce d'identité ou périmée depuis + de 2 ans)	X					
Pièce d'identité		X	X	X	X	X
Ancien titre à renouveler		X			X	
Justificatif de domicile	X	X	X	X	X	X
1 photo d'identité	X	X	X	X	X	X
Déclaration de perte (en mairie) ou vol (en gendarmerie)			X			X
Timbre Fiscal			25 €	86 €		

2. Prendre rendez-vous à la mairie de la Chapelle en Vercors au 04.75.48.20.12.

↳ apporter lors de ce rendez-vous : le formulaire de pré-demande + photo d'identité + ancien titre à renouveler + timbre fiscal pour les passeports.

↳ Un récépissé vous sera remis si votre demande est complète.

3. Vous recevrez un sms dès que votre titre sera disponible.

Pour le récupérer, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la mairie de La Chapelle en Vercors au 04.75.48.20.12 et de vous munir de votre récépissé afin que votre titre vous soit remis.

CAS PARTICULIERS

Pour les personnes habitant chez des particuliers (parents, amis...), il est obligatoire de fournir :

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant